



ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

M. Joël ELLAH KOUASSI
PRESIDENT

1. Bureau et effectif de la fédération
2. Introduction
3. Problématiques du secteur
4. Perspectives du secteur
5. Conclusion

Président :

M. Joël ELLAH KOUASSI, NSIA CONGO

Vice Présidents :

- **Stéphanie DELLAU, WILLIS TOWERS WATSON**
- **M. Boris SAINT-MAIXENT, OLEA CONGO**
- **Davy NZEKWA, COFINA**
- **Dominique SODJINOU, AFRICAINES DES ASSURANCES CONGO**

- L'année en cours est marquée par des évolutions contrastées dans les secteurs de la microfinance et des assurances. Si la microfinance affiche une croissance modérée, freinée par un contexte économique tendu, le secteur des assurances présente des résultats plus nuancés. Les primes et les commissions stagnent et l'incertitude économique générale qui plane donne peu de perspectives à moyen et long terme.
- Sur le plan organisationnel, l'association des acteurs de la microfinance a procédé au renouvellement des mandats de son Conseil d'Administration et de son bureau.

Autres secteurs (les données 2024 n'étant pas disponibles)

- **Sociétés de bourse** : En 2023, deux nouvelles sociétés, Building Emerging Markets Securities (BEMS) S.A et Contracturer Capital, ont été agréées, portant le nombre total de sociétés de bourse opérant dans la CEMAC à 11.
- **Sociétés de gestion d'actifs (Asset Managers)** : En 2023, le nombre de sociétés de gestion d'actifs agréées dans la CEMAC est passé de 11 à 15, avec l'entrée de Kori Asset Management, Digicapital Asset Management, Société Générale Capital Asset Management et Stoneshed Asset Management.

Effectif de la fédération : A sa création, la fédération a enregistré plusieurs nouvelles adhésions, depuis lors, elle n'a plus enregistré suffisamment des nouvelles adhésions. Elle est passée de 12 à sa création à **18** membres aujourd'hui, néanmoins plusieurs demandes d'adhésion sont en cours de traitement. Ces membres sont repartis comme suit:

Sous-secteurs	Effectifs
Assureurs & courtiers	9
Microfinances	3
Autres	6

Assurance

La CAMU

- La mise en œuvre de la CAMU a connu certaines avancées, notamment avec la constitution du Conseil d'administration et la nomination du Directeur général. Cependant, plusieurs obstacles freinent encore son opérationnalisation, principalement en raison de l'absence de publication des textes d'application nécessaires.
- Le volet informatique n'est pas encore fonctionnel : les cartes et les terminaux de lecture font défaut, et seulement 13 000 personnes ont été enrôlées sur les 20 000 prévues.
- Le process d'adhésion des établissements de santé reste encore flou, les modalités de remboursement des prestations effectuées par les établissements agréés et les protocoles de soins ainsi que leurs tarifs ne sont pas clairement définis, ce qui retarde la collecte des fonds jusqu'en 2025.
- La grande majorité des établissements de santé existants n'a pas été contactée par la CAMU
- La contribution de solidarité nationale fixée à 0,5% sur les salaires bruts excédant 500 000 FCFA par mois, commencée en janvier 2021 n'a toujours pas été transférée à la CAMU.
- Pas de visibilité sur une éventuelle répartition CAMU / Assurance complémentaire
- Enfin, les sociétés d'assurance expriment leurs inquiétudes quant à la non-reconduction des contrats d'assurance santé pour 2025. La fédération a particulièrement apprécié le courrier du Président de UNICONGO au DG CAMU dont l'objet est : « préoccupation relative au lancement prématuré de la CAMU » ; ce courrier met bien en relief les inquiétudes des assureurs.

Assurances

- **Obligation du certificat CERCORED**

L'exigence du Certificat CERCORED entraîne des coûts supplémentaires à l'importation. Aussi, depuis la mise en place de la plateforme E-PAF par le GUOT, qui remplit pratiquement le même rôle de contrôle, la certification de la Cercored apparaît désormais superflue et redondante. La fédération a entrepris une action pour la suppression de ce certificat.

- **Fraude à l'assurance**

Les sociétés d'assurance ont des inquiétudes face à la fraude croissante dans le domaine des assurances sur les importations. Malgré la transition vers des plateformes électroniques comme le GUOT, les certificats d'assurance en version papier, utilisés avant cette transition, continuent de circuler. Cette pratique préjudiciable affecte de nombreux acteurs du secteur des assurances.

Certaines pratiques sur les plus gros importateurs permettent au client final de payer 0,04% de la prime au lieu des 0,20 % minimum imposé par le GUOT. Nous revenons dans les mêmes problématiques qu'avant la mise en place de cette plateforme.

Il a été constaté également que certains agents de police délivrent des documents permettant à certains automobilistes d'éviter les contrôles d'assurance.

- **Le non respect des assurances obligatoires par les assujettis ;**
- **La non application du code CIMA par les juridictions. Ce qui entraîne des décisions de justice basées sur l'intime conviction du juge ;**

Microfinances

- Les défis majeurs auxquels le secteur de la microfinance est confronté sont essentiellement :

L'exercice illégal de la profession par des individus ou des entreprises ne disposant pas des autorisations requises.

- ✓ La réglementation des changes CEMAC, appliquée avec rigueur, a engendré des contraintes significatives sur les transferts de fonds à l'international, les approvisionnements de comptes à l'étranger et les délais de couverture des opérations.
- ✓ Une faible mobilisation des acteurs du secteur pour participer aux discussions, aux concertations et aux réunions organisées autour de nos activités."
- **Marché financier:** Au troisième trimestre 2024, la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) a enregistré un volume de transactions de 1,714 milliard FCFA, marquant une augmentation de plus de 800 % par rapport au trimestre précédent.

- En plus de l'arrivée de nouveaux acteurs, il convient de noter la nouvelle approche adoptée par la COBAC, qui consiste à mettre en place un cadre d'échange spécifique au secteur de la microfinance. Ce cadre permettra d'aborder des questions clés pour assurer le bon fonctionnement de nos activités.
- Travaux en cours sur le projet de dématérialisation des opérations du Pool TPV – Congo (démarrage des souscriptions sur la plateforme prévue pour début janvier 2025) ;
- ✓ Démarrage des échanges avec la police et la gendarmerie ;
- ✓ Elaboration du Livre blanc faisant d'office d'un état de lieux ;
- Attente de la nomination du chef de projet en vue de la mise en marche du Fonds de Garantie Automobile dont les textes (loi, décrets d'application, etc.) existent depuis plus de cinq(5) ans.
- Poursuite des échanges avec la police et gendarmerie pour la protection et sensibilisation de la population.
- Après la publication du Décret n°2024-324 du 9 juillet 2024, réglementant l'activité de transport public de personnes par motorcycle, le Tarif de l'assurance y relative a été déposée au régulateur en attente de validation.

Renforcement du cadre réglementaire : La COSUMAF vise à instaurer davantage de confiance auprès des investisseurs grâce à des régulations strictes.

Attractivité du marché : L'objectif est de dynamiser la BVMAC et d'encourager la cotation des entreprises privées.

Innovation financière : Développement d'instruments tels que les Sukuk et les Green Bonds pour diversifier les options d'investissements.

- Les défis auxquels sont confrontés les secteurs de la microfinance et des assurances sont multiples et complexes. La fraude, la réglementation inadéquate, la concurrence accrue et les contraintes économiques pèsent sur leur développement. Néanmoins, les perspectives d'avenir ne sont pas entièrement sombres. L'émergence de nouvelles technologies, l'évolution des réglementations et la volonté des acteurs de s'adapter à un environnement changeant offrent des opportunités de croissance. Il est essentiel de mettre en place des stratégies de lutte contre la fraude plus efficaces, de renforcer la transparence et la confiance entre les acteurs du marché, et de favoriser un environnement réglementaire plus stable et prévisible.»
- Pour ce qui concerne le marché financier de la CEMAC, il connaît une expansion notable, avec une augmentation du nombre d'acteurs et des volumes de transactions. Les réformes réglementaires et l'entrée de nouveaux participants contribuent à dynamiser ce marché, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux investisseurs et aux entreprises de la région.



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**